

## Chana/Gitla Kowalska 1899 ou 1904 – 1942

Chana/Gitla Kowalska est une peintre polonaise née en Pologne, à Wloclawek, en 1899 ou en 1904, selon les sources. Son père était rabbin, sénateur et militant sioniste. Dès l'âge de 16 ans, elle se tourne vers le dessin, puis part étudier la peinture à Berlin en 1922. Elle y rencontre son futur mari, l'écrivain Boruch (Baruch) Winogóra. Plus tard, en 1926, elle s'installe à Paris, dans le quartier de Montparnasse, où elle peint malgré des conditions difficiles.

Elle adhère au Parti communiste. Active à la Kultur-Liga, elle enseigne l'histoire de l'art aux ouvriers et milite pour une culture juive laïque en yiddish. Journaliste, elle écrit dans la presse yiddish (*Naïe Presse, Journal de Paris*). Elle expose au Salon d'Automne (1930) et aux Indépendants (1931).



En septembre 1937, elle participe à l'organisation du Congrès mondial de la culture juive (qui fonde l'Union de la Culture Juive – YKUF) aux côtés de Chagall, Soutine, Aronson, Kisling, etc. Elle en devient directrice de galerie, soutenant de nombreux artistes juifs.

Sous l'Occupation elle s'engage dans la Résistance au sein de l'organisation Main-d'œuvre immigrée (M.O.I.) et est arrêtée par la Gestapo en 1941, emprisonnée à la Santé puis à la caserne des Tourelles. Déportée à Auschwitz par le convoi n° 7 le 19 juillet 1942, elle y est assassinée.

Son mari, Boruch (Baruch) Winogóra, sera déporté en 1943 vers Sobibór.

La plus grande partie de son œuvre, marquée par la nostalgie de son enfance en Pologne, a disparu pendant la guerre. Seules quelques toiles et photographies de ses travaux subsistent aujourd'hui, témoignant de son talent et de sa sensibilité.

## DÉCLARATION

### Motion votée en Assemblée générale le 29 mai 2026

**M**MRJ-MOI est une association mémorielle qui a pour objectif de transmettre l'Histoire et la mémoire des résistants de la section juive de la Main-d'Œuvre Immigrée. Ces femmes et ces hommes ont combattu pour des valeurs universelles : dignité humaine, justice, solidarité, refus du racisme et de l'antisémitisme et pour la Paix entre les peuples. Ils résistaient en tant que Juifs, menacés d'extermination, mais aussi pour la liberté de tous. Aujourd'hui, notre association s'élève avec force contre l'antisémitisme, sous quelque

forme qu'il soit et d'où qu'il vienne, de la droite ou de la gauche, et contre toute politique qui contredit les principes pour lesquels les résistants se sont levés. Nous dénonçons les actions menées aujourd'hui par le gouvernement israélien d'extrême droite à Gaza, en Cisjordanie et au Liban, car elles s'opposent aux valeurs portées par les résistants juifs de la M.O.I.

Cette politique engendre, à juste titre, de très fortes critiques à l'égard du gouvernement israélien, que certains instrumentalisent pour attiser l'antisémitisme. Elle nourrit

un antisémitisme – le refus de l'existence d'Israël – largement proclamé, masque d'un nouvel antisémitisme,

En se fondant sur des logiques guerrières, elle contredit l'idéal de paix que poursuivaient les résistants, elle est une menace pour les peuples du Proche-Orient et pour la paix dans le monde.

Notre rôle est de rappeler leur combat et de faire vivre leur message.

La mémoire de la Résistance n'a de sens que si elle éclaire le présent et guide vers un avenir plus juste.

*Merci à tous ceux qui ont songé à (ré)adhérer à l'Association*

*Merci pour vos dons plus que nécessaires et urgents pour mener à bien toutes nos actions.*

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## Samedi 30 mai 2026

L'assemblée générale s'est tenue le 30 mai : 14 présents au 14 rue de Paradis, et 19 représentés.

**1. Rapport moral et d'activité présenté par Claudie Bassi-Lederman** La Présidente évoque en préambule la situation nationale et internationale. Les guerres se déploient sur tous les continents. Les régimes populistes fleurissent partout dans le monde. C'est dans ce contexte inquiétant qu'une association mémorielle comme la nôtre doit jouer, plus que jamais, son rôle de passeur de mémoire. Il nous faut développer notre activité et accroître le rayonnement de notre association. La Présidente a rappelé les diverses activités que nous avons organisées et celles

auxquelles nous avons participé, toutes évoquées dans *La Lettre* et sur le blog de l'association.

**2. Rapport financier présenté par Michel Sztulzaft.** Le trésorier présente le rapport financier de l'année 2025. Abonnements – cotisations Nous fonctionnons sur les cotisations, dons et subventions. Au jour de l'AG, nous enregistrons une légère baisse des cotisants, compensée par un montant de dons en sensible augmentation. Le rapport financier a été adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

**3. Rapport d'orientation présenté par Liliane Turkel et Claude Sarcey.** Notre principale activité pour les mois à venir réside dans la création de la médiathèque

en lien avec notre musée Au sujet du musée, nous avons eu 600 visites en 2025 (plus du double par rapport à 2024). Nous travaillons sur sa traduction en anglais. La motion sur notre positionnement eu égard à l'actualité a été adoptée à l'unanimité des présents et des représentés, et une abstention.

**4. Renouvellement du Conseil d'Administration.** Le CA élu à l'unanimité des présents et des représentés comporte désormais 16 membres. Le CA procède ensuite à l'élection du Bureau (7 membres). Le bureau sortant est reconduit à l'unanimité par le CA.

## RENCONTRE

# Les dernières découvertes sur la France de Pétain

Le vendredi 29 mai 2026, c'est devant plus d'une trentaine de personnes que Laurent Joly est venu présenter l'ouvrage qu'il a dirigé.

L'intérêt de ce travail réside dans l'aspect innovant de cette approche qui restitue la logique dictatoriale, collaborationniste et antisémite du régime de Vichy. Cet ouvrage souligne le rôle des dirigeants, la place des institutions, l'importance et l'évolution de l'opinion publique. C'est à partir de journaux et de notes personnels de 5 témoins, d'horizons divers, que cette recherche a été effectuée.

Deux axes sont essentiellement mis en lumière :

– L'abandon des valeurs de la République ; Pétain s'octroie les pleins pouvoirs dès juin 1940. Une dictature se met en place : atteinte à la vie parlementaire et à la liberté de la presse.

L'opinion française se divise entre zone occupée qui a froid, faim à cause du pillage des ressources par les troupes allemandes et zone non occupée où le gouvernement de Vichy reste populaire.

– L'engrenage criminel dès l'été 1941, criminel car prémédité et caché.

Laval, avec la complicité de Bousquet, s'engage dans une collaboration meurtrière. Dès l'été 1942, l'opinion va commencer à basculer : les rafles de Juifs s'intensifient et pour la première fois enfants, femmes et vieillards sont arrêtés et vont être déportés.

Mais c'est en 1943, à la suite de la mise en place du Service du travail obligatoire (STO), et de la défaite allemande à Stalingrad que la haine contre le gouvernement pétainiste s'installe.

Laurent Joly a insisté sur l'idée que Vichy ne peut pas être considéré comme un accident, c'est une revanche de l'extrême droite qui n'a jamais accepté la République et qui prend le pouvoir en s'appuyant sur une



union des droites. Un riche débat avec la salle s'est instauré et nombreux sont les participants qui ont acheté cet ouvrage novateur.

Ce passé interroge notre présent... Un livre à lire absolument

**Vichy, Histoire d'une dictature 1940-1944 (Éditions Taillandier)**

**Sous la direction de Laurent Joly**

# Le Procès de Nuremberg : un tournant historique pour la justice internationale

**Le 1<sup>er</sup> octobre 1946, le tribunal militaire international de Nuremberg rend son verdict.**

Le procès de Nuremberg s'est tenu entre le 20 novembre 1945 et le 1<sup>er</sup> octobre 1946, durant onze mois, il marque un tournant dans l'histoire de la justice internationale.

Pour la première fois, le monde découvre et reconnaît officiellement les crimes commis, ils ne peuvent plus être niés. Ou minimisés.

Pour la première fois, les principaux responsables nazis ont été traduits devant un tribunal international pour répondre

de leurs crimes : crimes contre la paix, crimes de guerre, crimes contre l'Humanité, notion nouvelle à l'époque, et complot en vue de commettre ces crimes. Organisé par les Alliés après la Seconde Guerre mondiale, ce procès a non seulement permis de juger les dirigeants du régime hitlérien mais il a aussi posé les bases du droit international pénal moderne.

## A l'origine

En mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie, met fin à six années de conflit et les forces alliées découvrent les crimes commis par le régime hitlérien : extermination systématique de six millions de Juifs dont 1,5 million d'enfants, dans le cadre de la solution finale, plus de 200 000 Roms victimes de crimes de guerre... les populations civiles des pays occupés, les handicapés, les homosexuels ont, eux aussi, été victimes de persécutions, de déportations et d'extermination.

Face à ces atrocités, les Alliés (Etats-Unis, Royaume-Uni, France et URSS) décident de ne pas se satisfaire de sanctions politiques ou militaires. Ils veulent juger les responsables devant un tribunal international afin d'éviter les erreurs du traité de Versailles en 1919 qui avait laissé un sentiment d'impunité après la Première Guerre mondiale.

Le 8 août 1945, les quatre puissances alliées signent la Charte de Londres qui



*Procès de Nuremberg (De gauche à droite) Premier rang : Göring, Hess, Ribbentrop, Keitel ; Second rang : Dönitz, Raeder, Schirach, Sauckel.*

établit le Tribunal militaire international (TMI).

Ce texte stipule :

- les crimes jugés
- la composition du tribunal : 4 juges et 4 procureurs (un par pays allié)
- le lieu du procès : Nuremberg, ville symbolique car elle avait été le cadre des grands rassemblements nazis.
- inculpation de 21 hauts responsables nazis.

## Le Procès, son déroulement

Le procès est le premier procès médiatisé de l'Histoire, tout au long de ces onze mois, les séances sont filmées et retransmises. Des journalistes, des écrivains du monde entier sont venus pour rendre compte de ce qu'ils vivent : Joseph Kessel, Elsa Triolet, Martha Gelhorn, John Dos Passos, pour n'en citer que quelques-uns, assistent régulièrement aux séances.

Les Alliés présentent des documents écrits, des témoignages édifiants et des films insoutenables, notamment ceux tournés lors de la libération des camps. Des témoignages de rescapés des camps bouleversent l'assistance et la presse internationale, venue assister au procès. Celui de Marie-Claude Vaillant-Couturier résistante communiste, déportée à Auschwitz en 1943, puis transférée à Ravensbrück, bouleverse l'auditoire et reste à jamais gravé dans les mémoires :

« J'ai vu des femmes enceintes accoucher dans la boue, des nouveau-nés vivants jetés dans les fours crématoires, J'ai vu des expériences médicales pratiquées sur des détenues, des stérilisations forcées. Nous étions traitées comme des animaux, pire que des animaux. »

Le 1<sup>er</sup> octobre 1946, le tribunal rend son verdict :

- 12 condamnations à mort (dont Göring, Ribbentrop, Keitel)... Göring se suicide la veille de son exécution. Les autres condamnés sont pendus
- Trois acquittements
- Des peines de prison allant de dix ans jusqu'à la perpétuité

pour les autres.

Le procureur Robert H. Jackson (procureur américain) dira : « Ce procès est un acte de foi dans la raison de l'homme et dans le pouvoir de la loi. Nous ne cherchons pas à nous venger, mais à rendre justice. Les crimes que nous jugeons ici sont si monstrueux qu'ils dépassent l'entendement humain. »

Edgar Faure le procureur français ajoutera : « Ces crimes ne sont pas seulement des crimes contre les peuples qu'ils ont frappés. Ce sont des crimes contre l'humanité tout entière, contre la conscience universelle »

Ce procès reste dans l'Histoire la première mise en condamnation pour crime contre l'Humanité. Le terme de génocide, créé en 1944, par le juriste Raphaël Lemkin, a été utilisé pendant le procès mais ne figure pas dans le jugement car il n'existait pas encore en droit international.

La convention de 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide a élargi et précisé cette notion : la volonté de détruire un groupe en tant que tel.

Ce procès, malgré des limites, reste un moment fondateur pour une justice internationale et pour une mémoire collective. Il se veut « un avertissement pour l'avenir afin que jamais plus de tels crimes ne soient commis. »

80 ans après la fin de ce procès, son enseignement reste plus que jamais d'actualité et ne doit pas être oublié !

# Nous y étions

## À la cérémonie pour la Journée nationale de la Résistance le 27 mai 2026

Discours du Maire de Paris

Paris fait l'Histoire autant que l'Histoire fait Paris. C'est ici, qu'a eu lieu, le 27 mai 1943, il y a 83 ans seulement, la première réunion du Conseil National de la Résistance. Au cœur de Paris occupée, au centre d'une France, celle de Vichy qui a capitulé, se sont réunis ceux qui ne voulaient pas se résigner. Ne pas se résigner à la défaite, car le combat du Conseil National de la Résistance est d'abord un combat pour la liberté, la liberté comme condition première à l'existence de tout autre droit, mais pas seulement. Un combat pour l'égalité aussi, et notre système social repose encore aujourd'hui sur des principes énoncés

ici-même, et le premier d'entre eux est celui de notre responsabilité collective face aux injustices de la vie. Un combat pour la fraternité enfin, cette fraternité indispensable, par-delà les divisions, par-delà les opinions politiques, par-delà les différences, pour que notre pays se choisisse un destin commun. Au retour



de Londres, Jean Moulin a emporté avec lui l'ordre suivant: « M. Moulin a pour mission de réaliser, dans la zone non directement occupée de la métropole, l'unité d'action de tous les éléments qui résistent à l'ennemi et à ses collaborateurs ». Un moment crucial dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Un message envoyé aux alliés: malgré l'occupation allemande meurtrière et dévastatrice, il existe une France prête à résister, prête à participer activement à sa libération,

prête à reprendre son destin en main. Ce jour-là, le monde a entendu que la France d'après-guerre, ne se ferait pas sans les Françaises et les Français. C'est ici, à Paris, au premier étage du 48 rue du Four, que cette unité s'est réalisée. C'est ici que, comme le disait André Malraux, dans son discours pour l'entrée de Jean Moulin au Panthéon, celui qui a été

désigné président du Conseil National de la Résistance a « organisé cette fraternité pour en faire un combat »! Ce combat est plus que jamais d'actualité. L'Histoire ne nous apprend rien si nous ne l'écoutons pas. Si nous n'entendons pas ce qu'elle a à nous dire: le pire n'est jamais loin. Mais, face au pire, des femmes et des hommes se dressent pour résister. Et ce sont ces femmes et ces hommes qui écrivent l'histoire. Aujourd'hui, le monde est à nouveau en guerre. Une guerre conventionnelle, une guerre de territoire, une guerre qui se déroule à nos frontières. Et puis, il y a une guerre qui ne dit pas son nom, une guerre contre la vérité, une guerre contre la connaissance, une guerre contre nous-même, une guerre contre la liberté. Face à cette guerre culturelle, technologique, politique, « le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent » comme le disait Lucie Aubrac. Résister au déclinisme, à la division, aux discours de haine, résister au masculinisme, au racisme, à la stigmatisation, résister pour la liberté. Paris doit être le cœur de cette résistance, comme

il l'a été, le 27 mai 1943. L'Histoire fait Paris comme Paris fait l'Histoire.

## Le dimanche 7 juin 2026, à la Cérémonie d'hommage aux engagés volontaires anciens combattants juifs organisée au cimetière de Bagneux par le Mémorial de la Shoah.

Elle rend hommage aux femmes et aux hommes juifs qui ont choisi de s'engager volontairement pour défendre la France lors de la Seconde Guerre mondiale.

Cette cérémonie instituée en 1948 par l'Union des engagés volontaires s'inscrit dans une tradition de mémoire et de transmission.

## Le 10 juin 2026 nous étions aux Archives du Val-de-Marne à Créteil, pour apporter aux nombreux enseignants présents notre contribution à la préparation au CNRD.

Le sujet: « Les étrangers dans la Résistance 1940-1945 ». Il est précisé que les étrangers sont entendus au sens de ceux qui ne possèdent pas la nationalité française.

Parmi les intervenants, citons: Jérôme Chastan, IPR d'Histoire-Géographie, référent Mémoire et citoyenneté en charge du CNRD dans l'académie de Créteil. Stéphanie Perrin, chargée de l'action pédagogique au Service historique de la Défense. Elise Lewartowski, responsable de l'action culturelle et éducative aux Archives départementales de Val-de-Marne. Éric Brossard, professeur relais du MNFRD\*, chargé de mission Histoire et Mémoire dans l'académie de Créteil. Nous sommes intervenus les derniers, après moult participants. Nous avons d'abord présenté notre association, expliqué qu'il nous était très difficile de faire la distinction entre Juif Français et Juif étranger à l'époque de l'antisémitisme officiel d'Etat. Puis nous avons présenté notre musée en ligne, son architecture, avec divers exemples illustrés par un diaporama préparé à cet effet. Nombre d'enseignants, très intéressés nous ont demandé de venir présenter le musée dans leur classe.

\* Mémorial National des Femmes en Résistance et en Déportation.

### LA LETTRE MRJ-MOI

Mémoire des Résistants Juifs de la M.O.I.

Quatre numéros par an édités

par l'Association MRJ-MOI

Directrice de la publication:

Claudie Bassi-Lederman

Comité de rédaction: Claudie Bassi-Lederman,

Hélène Facy, Liliane Turkel,

Monique Kreps (1940-2022)

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN 0753-3454

Imprimé par Corep, 89 rue de Tolbiac 75013 Paris

MRJ-MOI 14 rue de Paradis 75010 Paris

<http://www.mrj-moi.com> et [mrjmoi@mrj-moi.com](mailto:mrjmoi@mrj-moi.com)

*Merci à tous ceux qui ont songé à (ré)adhérer à l'Association*

*Merci pour vos dons plus que nécessaires et urgents pour mener à bien toutes nos actions.*